

Tarifs des honoraires DROM



LA FÉDÉRATION
DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Au prix des médicaments, peuvent s'ajouter, dans les conditions définies par la réglementation, les honoraires suivants :

Missions et code actes		Tarifs TTC
Honoraire à l'ordonnance (HDR)		<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 0,77 € - Martinique/Guadeloupe : 0,81 € - Guyane : 0,82 € - Mayotte : 0,83 €
Honoraire à l'ordonnance pour les patients de moins de 3 ans et de plus de 70 ans (HDA) (HDA)		<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 2 € - Martinique/Guadeloupe : 2,09 € - Guyane : 2,12 € - Mayotte : 2,15 €
Honoraire ordonnance comportant un ou plusieurs médicaments dits spécifiques (HDE)		<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 4,51 € - Martinique/Guadeloupe : 4,72 € - Guyane : 4,78 € - Mayotte : 4,86 €
Honoraire pour ordonnance dite complexe pour 5 lignes de médicaments et plus (HC)		<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 0,39 € - Martinique/Guadeloupe : 0,41 € - Guyane : 0,42 € - Mayotte : 0,42 €
Honoraire par conditionnement	Mensuel (HD)	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 1,29 € - Martinique/Guadeloupe : 1,35 € - Guyane : 1,37 € - Mayotte : 1,39 €
	Trimestriel (HG)	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion : 3,49 € - Martinique/Guadeloupe : 3,65 € - Guyane : 3,70 € - Mayotte : 3,75 €

N'hésitez pas à interroger votre pharmacien

Tarifs des honoraires DROM

Pour chaque acte de vaccination, le pharmacien facture les honoraires suivants :

Missions et code actes	Tarifs TTC
Avec une prescription préalable ou lorsqu'aucune prescription obligatoire n'est requise	7,88 € TTC
Vaccination à prescription obligatoire prescrit le pharmacien	10,08 € TTC

Pour chaque entretien, le pharmacien facture les honoraires suivants :

Missions et code actes	Tarifs TTC
Entretien femme enceinte (EFE)	5,25 € TTC
Entretien d'un patient sous traitement antalgique de palier II (EPA)	5,25 € TTC

Majorations pour les services de garde et d'urgence

Jour de 8h à 20h	2 € TTC par ordonnance
Dimanche et jours fériés de 8h à 20h	6 € TTC par ordonnance
Nuit de 20h à 00h et de 6h à 8h	10 € TTC par ordonnance
Nuit de 00h à 6h	20 € TTC par ordonnance

N'hésitez pas à interroger votre pharmacien

Tarifs des honoraires

Accompagnements AVK, AOD, ACO

Pour chaque accompagnement, le pharmacien facture les honoraires suivants :

Missions et code actes		Tarifs TTC
Accompagnement de patients sous anticoagulants oraux (AVK ou AOD) ou de patients asthmatiques	Pour la première année : réalisation de l'entretien d'évaluation et d'au moins deux entretiens thématiques (ASI)	- 1er entretien (évaluation) : 15,75 € TTC - 2ème entretien (thème) : 15,75 € TTC - 3ème entretien (thème) : 21 € TTC
	Pour les années suivantes : réalisation d'au moins deux entretiens thématiques chaque année (ASS)	- 1er entretien (thème) : 10,50 € TTC - 2ème entretien (thème) : 21 € TTC
Accompagnement de patients sous anticancéreux oraux : traitements anticancéreux au long cours (hormonothérapie, tamoxifène, anastrozole, létrozole, exémestane, méthotrexate, hydroxycarbamide, bicalutamide)	Pour la première année : réalisation de l'entretien initial et d'au moins deux entretiens thématiques (AC1)	- 1er entretien (évaluation) : 15,75 € TTC - 2ème entretien (thème) : 15,75 € TTC - 3ème entretien (thème) : 31,50 € TTC
	Pour les années suivantes : réalisation d'au moins un entretien thématique chaque année dans le cadre des traitements anticancéreux au long cours (AC3)	- 1er entretien (thème) : 10,50 € TTC - 2ème entretien (thème) : 21 € TTC
Accompagnement de patients sous anticancéreux oraux : autres anticancéreux des classes ATC L01 et L02 administrés par voie orale	Pour la première année : réalisation de l'entretien initial et d'au moins deux entretiens thématiques (AC2)	- 1er entretien (évaluation) : 15,75 € TTC - 2ème entretien (thème) : 15,75 € TTC - 3ème entretien (thème) : 31,50 € TTC
	Pour les années suivantes : réalisation d'au moins deux entretiens thématiques chaque année (AC4)	- 1er entretien (thème) : 10,50 € TTC - 2ème entretien (thème) : 21 € TTC

N'hésitez pas à interroger votre pharmacien

Tarifs des honoraires

Bilans de médication



LA FÉDÉRATION
DES PHARMACIENS D'OFFICINE

Pour chaque accompagnement, le pharmacien facture les honoraires suivants :

Missions et code actes		Tarifs TTC
Accompagnements des patients polymédiqués	Pour la première année : réalisation de l'entretien de recueil, l'analyse des traitements, la transmission de l'analyse, l'entretien conseil et l'entretien de suivi de l'observance (BMI)	- 1er entretien (évaluation) : 15,75 € TTC - analyse et envoi au médecin traitant : 15,75 € TTC - 2ème entretien (thème) : 15,75 € TTC - 3ème entretien (thème) : 21 € TTC
	Pour les années suivantes, sans changement de traitement : réalisation de deux entretiens de suivi de l'observance (BMS)	- 1er entretien (thème) : 10,50 € TTC - 2ème entretien (thème) : 21 € TTC
	Pour les années suivantes, en cas de nouveaux traitements : actualisation de l'analyse, sa transmission, un entretien conseil et un entretien de suivi de l'observance (BMS)	- 1er entretien (thème) : 10,50 € TTC - 2ème entretien (thème) : 21 € TTC

N'hésitez pas à interroger votre pharmacien

Tarifs des honoraires

Dépistage angine, cystite et Covid-19

Pour chaque acte de dépistage, le pharmacien facture les honoraires suivants :

Missions et code actes		Tarifs TTC
TROD angine (TRD)	Si le patient se présente spontanément à l'officine et est directement pris en charge par le pharmacien, avec délivrance d'un antibiotique après réalisation du test	15,75 € TTC
	Si le patient se présente spontanément à l'officine et est directement pris en charge par le pharmacien, sans délivrance d'antibiotique après réalisation du test	10,50 € TTC
	Si le patient est orienté vers la pharmacie par son médecin pour la réalisation du test avec une ordonnance conditionnelle d'antibiotique	10,50 € TTC quel que soit le résultat du test
TROD cystite (PEE)	Si la patiente se présente spontanément à l'officine et est directement prise en charge par le pharmacien, avec délivrance d'un antibiotique après réalisation du test	15,75 € TTC
	Si la patiente se présente spontanément à l'officine et est directement prise en charge par le pharmacien, sans délivrance d'antibiotique après réalisation du test	10,50 € TTC
	Si la patiente est orientée vers la pharmacie par son médecin pour la réalisation du test avec une ordonnance conditionnelle d'antibiotique	10,50 € TTC quel que soit le résultat du test
Covid-19	Réalisation de tests antigéniques (RTG)	Réunion/Guyane : 13,80 € Martinique : 13,22 € Guadeloupe : 14,95 € Mayotte : 15,64 €
	Délivrance de tests antigéniques (DTG)	Réunion/Guyane : 6 € Martinique : 5,75 € Guadeloupe : 6,50 € Mayotte : 6.80 €